

Commune de

VAL DE CHAISE

Haute - Savoie

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VAL DE CHAISE

Séance du lundi 28 septembre 2020

L'an **deux mille vingt** le **28 septembre** à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAL DE CHAISE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle St-François, sous la présidence de M. Sébastien SCHERMA, Maire de VAL DE CHAISE.

Noms	Présence	procurations	Observations
APONI Laurent	présent		
BOSQ Mélodie	présent		
CARTIER Corinne	excusée	APONI Laurent	
CUVEX-MICHOLIN Alexandra	présent		
DUCRUET Alain	présent		
ELPHEGE Dina	excusée	MERMIER Audrey	
FAVRE BONVIN Kelly	excusée	SCHERMA Sébastien	n'a pas pris part aux votes pour les délibérations n° 2,3,4,5,6,et 7 (M. SCHERMA ayant dû quitter la salle)
GEORGET Mathieu	présent		
LEFEVRE Laëtitia	présent		
LEMBERT Laure	présent		
LOCATELLI Florent	présent		
LUCIANI Michel	présent		
MAIRE Nathalie	présent		
MERMIER Audrey	présent		
MERMIER François	présent		
PECCOUD John	présent		
SCHERMA Sébastien	présent		n'a pas pris part aux votes pour les délibérations n° 2,3,4,5,6,et 7
UTILLE Aurélien	excusé	CUVEX MICHOLIN Alexandra	
VALLET Nicolas	excusé	MERMIER François	

Le quorum étant atteint, Mme Laure LEMBERT est nommée **secrétaire de séance**.

Le Conseil Municipal délibère les points suivants :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 4 abstentions (Audrey MERMIER, Dina ELPHEGE, Alexandra CUVEX MICHOLIN, Laurent APONI) **approuve** le compte de gestion 2019 du budget principal établi en concordance avec les opérations comptables réalisées par l'ordonnateur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 3 abstentions (Aurélien UTILLE, Dina ELPHEGE et Corinne CARTIER) **approuve** le compte administratif 2019 du Budget Principal de la commune de Val de Chaise,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affecte le résultat de fonctionnement du CA 2019 du budget principal au BP 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 3 abstentions (Audrey MERMIER ; Alexandra CUVEX MICHOLIN, et Corine CARTIER) **approuve** le compte administratif 2019 du Budget Annexe du BRAIp,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité moins 3 abstentions (Audrey MERMIER ; Alexandra CUVEX MICHOLIN, et Corine CARTIER) **affecte** le résultat de fonctionnement du CA 2019 du Budget Annexe du BRAIp au budget primitif BA-BRAIp 2020,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 3 abstentions (Audrey MERMIER ; Alexandra CUVEX MICHOLIN, et Corine CARTIER) **approuve** le compte administratif 2019 du Budget Annexe de la Forêt,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité moins 3 abstentions (Audrey MERMIER ; Alexandra CUVEX MICHOLIN, et Corine CARTIER) **affecte** le résultat de fonctionnement du CA 2019 du Budget Annexe de la Forêt au budget primitif BA-Forêt 2020,

A l'unanimité, le conseil municipal approuve le projet de règlement intérieur du conseil municipal tel que présenté en séance,

Au regard des caractéristiques de l'appartement situé au-dessus de la mairie et des tarifs pratiqués sur la Commune, **à l'unanimité moins 1 abstention** (Dina ELPIEGE), **le conseil municipal décide** de le mettre à la location au tarif mensuel de 450 € TTC.

Val de Chaise, le 20 octobre 2020

Le Maire,

Sébastien SCHERMA.



Diffusion :

- CM,
- Affichage